REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC WORKS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°------/AONR/MINTP/CMPM-TI/2016 du --------- 2016
En procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'amenagement des routes revetues dans la region de L'Ouest
(Programme annuel 2016)
Financement : BUDGET MINTP, Exercice2016 et suivants.
IMPUTATION : 36 467 03 22 00 21 22 50

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la republique du Cameroun un Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation de l'opération sus-indiquée.

1- Objet de l'Appel d'Offres

Le présent appel d'offres a pour objet le contrôle technique et la surveillance des travaux d'aménagement des routes revêtues dans la région de l'Ouest (Programme annuel 2016).

Les prestations comprennent le contrôle technique, géotechnique, topographique et environnemental des travaux d'aménagement des routes revêtues dans la région de l'Ouest.

2- Allotissement

L'appel d'offres porte sur un (01) lot de contrôle tel que présenté ci-après :

N° Lot	Région	Tronçons	Longueur estimée (Km)	Budget Provisionnel TTC	Délai (mois)	Type d'intervention
1-OU/16	OUEST	Tchala-Kagouongwe-Djeuve-Gwesse-RD62 dans la commune de Bayamgam	4,80	**82 400 000**	06	**Bitumage en enduit superficiel bicouche et tricouche**
	TOTAL PREVISIONNEL		4,80	**82 400 000**	06	

3- Consistance des prestations :

Le Cocontractant devra:

- Surveiller et contrôler les travaux :
- Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
- Veiller à l'établissement des plans de récolement.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

4- Participation et origine :

La participation est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'études techniques ci-après, retenus à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt

N° 012/ASMI/MINTP/2016 du 16 Février 2016 pour les prestations susvisées. Il s'agit de :

Rang	BET	Adresse	Téléphone
1.	GROUPEMENT INTEGRATED ENGINEERING ASSOCIATES/KAS	BP 5324 YAOUNDÉ	699 92 91 50/ 675 05 46 35 699 41 33 49/ 678 94 71 69
2.	BAMBUIY ENGINEERING	BP:120 BAMENDA,	677 91 78 40
3.	ETS. KAMAG SARL	BP 30416 YAOUNDE	TEL : 699 91 42 81
4.	DIDON CONSEIL SARL	BP 30 011 YAOUNDÉ	222 206 909
5.	CADEK SARL	BP 3914 YAOUNDÉ	33 43 89 71/699 31 97 25
6.	BEC LA ROUTIÈRE	BP 13 704 YAOUNDÉ	222 22 35 64
7.	KAROCK	BP 2964 YAOUNDÉ	22 18 24 98
8.	INTEGC-GE-TIERA	BP : 11088 YAOUNDE	674 35 84 28
9.	LOUMINOUS GROUP for APTITUDES	BP: 2168 Yaoundé	677 03 45 80
10.	SCET-TUNISIE	BP 16 1002 TUNIS	(216) 71 894 100/ 71 80 00 33
11.	CAMEROON ENGINEERING	BP : 471 YAOUNDÉ	677 75 20 36/ 242 19 87 62
12.	PRISMA SARL	BP 15 553 YAOUNDE	222 23 25 99/ 243 29 15 67/ 650 63 51 04
13.	ECTA BTP SARL	BP 785 YAOUNDE	222 22 00 87
14.	Grpt PYRAMIDES INTER/ MATURIS	BP 11 681 YAOUNDE	694 72 39 84/ 699 00 33 15
15.	LE COMPETING	BP 6718 DOUALA	222 21 59 88/ 699 50 11 77
16.	INTEGRA BET	BP	699 92 91 50/ 675 05 46 35
17.	CERBAT	BP	677 99 08 71

Les candidats de la liste restreinte, retenus après pré-qualification ne pourront en aucun cas s'associer en groupement.

5- Financement :

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, Exercices 2016 et suivants.

6- Délai d'exécution des prestations:

La durée d'exécution des prestations est de Six (06) mois, la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux.

7- Cautionnement provisoire (garantie de soumission):

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date initiale de remise des offres et établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le ministre en charge des finances et d'un montant égal à **Un million six cent mille (1 600 000) franc CFA.**

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

8- **Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :**

Le Dossier d'Appel d'offres pourra être consulté à la Sous-Direction des Marchés Publics (Service des Appels d'Offres, tel : 222 23 14 22, sise au Bâtiment G en face du Lac Municipal)**.**

9- **Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à la Sous-Direction des Marchés Publics (Service des Appels d'Offres) au Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, sise au bâtiment G en face du Lac Municipal à Yaoundé**, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de Quatre vingt mille (80 000) Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant du Bureau d'études désireux de participer à l'appel d'offres.

10- Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) et
- L'enveloppe B contenant les Pièces l'Offre technique (Volume 2)
- L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A et B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que le blanc.

11- Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Sous-Direction des Marchés Publics (Service des Appels d'Offres, tel : 222 23 14 22, sise au Bâtiment G en face du Lac Municipal)**,** au plus tard le _____2016 à 10 heures. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°_____AONR/MINTP/CMPM-TI/2016 du_____
En procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'aménagement des routes revêtues dans la région de l'Ouest(Programme annuel 2016)
Financement : BUDGET MINTP, Exercice 2016 et suivants
Imputation : 36 467 03 22 00 21 22 50
« *A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT* ».

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

12- recevabilité des offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13- Ouverture des offres :

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

- L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le _____à 11 heures par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des travaux Publics, siégeant à la salle de réunion de réunion de ladite commission au Ministère des Travaux Publics.
  Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.
- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

14 – Critères d'évaluation des offres :

14-1 : Critères éliminatoires :

a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées;
b) Absence dans l'offre technique de :
b1) - l'attestation de visite des lieux signée sur l'honneur;
b2) - la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
b3) - Un chef de mission ayant les qualifications exigées ci-après ;
. Formation de base: Ingénieur des Travaux Publics ou de Génie Civil,
(BACC+3 au moins)
. Expérience générale: au moins six (06) ans ;
. Expérience spécifique: Avoir été Chef de mission d'au moins un (01) projet de contrôle ou des travaux d'entretien des routes de montant supérieur ou égal à 50 000 000 FCFA ;
b4) - de l'Attestation d'Inscription à l'ONIGC pour tout ingénieur de Génie Civil éligible;
c) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
d) Absence d'un contrat de sous -traitance avec un laboratoire géotechnique agréé si le BET n'en Dispose pas en son sein;
e) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié;
f) N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100.

14-2 : Critères essentiels

Les offres techniques

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

a) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur 55 points;

b) Moyens techniques et matériels à mettre en place sur 20 points;

c) Références du BET: sur 25 points.

Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après :

NM= MMd x 100/ MS

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;
MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante;
MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

N = [(70 x Note Technique) + (30 x Note Financière)] / 100

15- Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'Autorité Contractante, le marché sera conclu entre celui-ci et l'Autorité Contractante qui est le Ministre des Travaux Publics.

16- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17- Attribution du marché :

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

18- Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-Direction des Marchés Publics / Service des Appels d'Offres, tel : 222 23 14 22, au Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, sise au bâtiment G en face du Lac Municipal).

Yaoundé, le _____

Le Ministre des Travaux Publics,
Maître d'Ouvrage

COPIES
-SG/PR (ATCR)
- MINMAP
- DGTI
-DG/ARMP
- CRTV/RADIO
- P/CPM-MINTP
- SOPECAM
- CHRONO
- ARCHIVES/AFFICHAGE